

Fiche pédagogique - Retraitement comptable 2017 Même consigne que le RTC 2016 Règles d'affectation du personnel de RR en SSR

L'objectif de cette fiche est de répondre à des questionnements récurrents portant sur l'affectation des charges de personnels de rééducation-réadaptation (RR) salariés en SSR.

L'arbre analytique propose des sections « plateaux de RR » et des sections « Métiers de RR ». Il est à noter que les sections spécifiques « Métiers de RR » sont exclusivement destinées aux établissements participant à l'ENC SSR. Le RTC a pour objectif de calculer un coût « complet » de plateaux de RR, incluant les charges de personnels de RR afférentes.

Le temps de travail d'un personnel de RR peut être décomposé **en plusieurs natures d'activité**. Les charges correspondantes seront donc **multi-affectations**.

Exemple 1 : un kinésithérapeute peut réaliser les activités suivantes :

- ❖ Activité de RR dans la salle kiné
- ❖ Activité de RR en Balnéothérapie
- ❖ Activité de RR sur l'appareil d'isocinétisme
- ❖ Activité de RR au chevet du patient ou en plein air ou dans un bureau avec ou sans patient
- ❖ Activité transversale
 - Il peut s'agir de temps consacré à des participations aux réunions (CLIN, CME,...)
- ❖ Organisation des plateaux
 - Cela peut être l'élaboration de planning pour la balnéothérapie

Les charges du kiné doivent être réparties sur les SA correspondant à chacune des natures d'activité.

Exemple 2 : un diététicien peut réaliser les activités suivantes :

- ❖ Activité de RR dans un bureau
- ❖ Activité de RR dans cuisine éducative
- ❖ Temps de préparation des menus

Les charges du diététicien doivent être réparties sur les SA correspondant à chacune des natures d'activité.

La quote part de temps passé par nature d'activité pourra être :

- ❖ estimée par le professionnel ;
- ❖ recueillie sur une période l'année.

La confrontation des deux méthodes confortera ces quoteparts de travail.

Le tableau ci-dessous donne la correspondance des natures d'activité avec les SA de l'arbre analytique sur lesquelles imputer les charges.

Tableaux de sections concernées par l'affectation des charges et lien avec le PMSI

Nature d'activité du personnel de RR	Activité décrite par le CSARR dans le PMSI	Section analytique d'affectation de la quote part salariale
Activité dans la salle kiné	Oui	932.717.8 Plateau de kinésithérapie
Activité en Balnéothérapie	Oui	932.717.8 Plateau de balnéothérapie
Activité sur l'appareil d'isocinétisme	Oui	932.717.6 Plateau d'Isocinétisme
Activité sur un autre plateau de RR	Oui	Se reporter à l'arbre analytique pour trouver le numéro de SA correspondant
Activité au chevet du patient ou en plein air ou dans un bureau avec ou sans patient	Oui	Sur la ou les SA de rattachement, sur les SAC de préférence (dans l'ENC, ces charges sont ventilées sur les SAC SSR d'hébergement du patient)
Activité transversale	Non	Section de LGG ou LM correspondante (Exemple : les charges liées à la préparation de menu pour la diététicienne est à affecter en Restauration)
Organisation des plateaux	Non	Sur les sections de plateaux de RR (Exemple : le temps passé à réaliser le planning de la balnéothérapie est à imputer sur le plateau de RR Balnéothérapie)